



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 12

Date de la Convocation :

26 Avril 2022

Date affichage de la

Convocation :

26 Avril 2022

OBJET

Délibération n° 22/2022

Cimetière

Mission étude de faisabilité

**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le 5 Mai à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames, Marie-Claire BOLLE, Dany MASSON, Sandra
NIOUET, Christelle DELAGE, Messieurs BRETON Marc, CLEMENT Julien,
LUBOUAU Christophe, MORIN Jacques, VALETTE Jean-Guy .

Absents excusés : Philippe CHAUVEAU, Patrice GIRAUD, Patrice
TEXERAUD, Loïc GAUDIN;

Absent : Florian MORISSET

Secrétaire de séance : Julien CLEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le
projet d'aménagement du cimetière qui comprend un défrichage
du fond du cimetière, la création d'un mur de soutènement et
d'un espace colombarium.

Monsieur le Maire propose de confier la mission d'une étude de
faisabilité à un bureau d'études .

Après avoir délibéré sur les propositions, le Conseil Municipal

- accepte la proposition de IPA VRD pour un montant de
1440 euros ttc (soit 1200 euros ht)
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif
à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,
A Genouillé, le 6 Mai 2022
Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220505-D22_2022-DE
Reçu le 10/05/2022
Publié le 10/05/2022